

Devenez Consom'acteurs avec l'aide du SYMEVAD

Le SYMEVAD vous invite à découvrir comment agir aujourd'hui pour demain, grâce au Programme Consom'acteurs.

- **Programme Consom'acteurs, Késako ?**

Avec l'aide du Syndicat mixte d'Élimination et de Valorisation des déchets (SYMEVAD) et ses partenaires, vous serez coaché pour augmenter votre pouvoir d'achat, tout en consommant local et en réduisant vos déchets. Bien plus qu'une démarche Zéro Déchet, c'est un véritable accompagnement collectif en visio-conférence ou en présentiel pour aider à tester de nouvelles habitudes de consommation.

Chacune des 7 rencontres thématiques (1 par mois) sera l'occasion de découvrir des objets Zéro Déchet, de participer à des démonstrations et de partir avec des bonnes adresses et astuces applicables par tous, en famille, au travail ou entre amis.

Le Programme Consom'acteurs revient en novembre 2021 pour une 3e édition ! Pour cette 3e édition, le SYMEVAD cherche 200 personnes prêtes à s'engager dans une démarche de Consom'Acteur. Un engagement où chacun et chacune avance à son rythme et en fonction de ses contraintes personnelles.

Ce programme est **ouvert à toutes personnes habitant ou travaillant sur l'une de nos 98 communes.**

Renseignements et inscriptions obligatoires au 03 21 74 35 99 ou le site internet du SYMEVAD <https://cutt.ly/gQvIS4j>

- **Qui est le SYMEVAD ?**

Si trier ses déchets, permet d'économiser des ressources naturelles, en produire moins permet d'en préserver davantage. Telle est la vocation des actions de prévention des déchets mises en place par le SYMEVAD (SYndicat Mixte d'Élimination et de VALorisation des déchets ménagers) pour réduire la quantité de déchets que nous produisons.



Mairie d'Estrées

Tél : 03 27 89 61 21

mairie@estrees.fr

www.estrees.fr



AGENDA

Septembre 2021

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
		1	2	3	4	5
		Ramassage des verres	Rentrée des classes (pas de garderie le matin) Ramassage des végétaux et des recyclables Permanence assistante sociale 14h30 à 16h00 RAM – 9h30 à 11h30 Médiathèque		Mairie ouverte de 9h15 à 11h45	
6	7	8	9	10	11	12
Médiathèque : 16h00 à 18h30			Ramassage des végétaux et des recyclables			
13	14	15	16	17	18	19
Médiathèque : 16h00 à 18h30			Ramassage des végétaux et des recyclables		Mairie ouverte de 9h15 à 11h45	
20	21	22	23	24	25	26
Médiathèque : 16h00 à 18h30		Ramassage des encombrants	Ramassage des végétaux et des recyclables			
27	28	29	30	Notes		
Médiathèque : 16h00 à 18h30			Ramassage des végétaux et des recyclables	Le ramassage des encombrants aura lieu le mercredi 22 septembre. La collecte aura lieu dès 6h. Pensez à présenter vos déchets la veille à partir de 19h.		

Envoyez-nous vos articles !

Vous pouvez, dès à présent et **jusqu'au 25 septembre**, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : communication@estrees.fr

Mairie – Reprise des horaires habituels

Les horaires d'ouverture habituels de la mairie reprendront à partir du lundi 30 août, les :

- lundi et vendredi : de 9h15 à 11h45 et de 13h30 à 17h30,
- mardi, mercredi et jeudi de 9h15 à 11h45,
- samedi (semaines impaires) de 9h15 à 11h45.

La mairie sera ouverte le samedi 4 septembre de 9h15 à 11h45 puis tous les samedis des semaines impaires.

Médiathèque

Réouverture de la médiathèque le **lundi 30 août aux horaires habituels** : tous les lundis de 16 h à 18h30.

Rentrée scolaire 2021

La rentrée scolaire aura lieu le **jeudi 02 septembre** pour tous les enfants de l'école d'Estrées.

Les réservations pour la cantine sont ouvertes sur votre espace famille du site INOE pour les enfants déjà inscrits à la restauration scolaire. Pour les enfants non inscrits, merci de vous rapprocher de la mairie afin d'obtenir le formulaire d'inscription, qui après traitement vous permettra d'effectuer la réservation de repas sur le site.

La garderie ne sera pas ouverte le matin du jour de la rentrée mais sera ouverte le soir. Elle retrouvera un fonctionnement normal les jours suivants. Si vous souhaitez inscrire votre enfant pour le 2 septembre au soir, merci d'en informer la mairie par mail ou par téléphone ou de vous rapprocher de Mme Charlotte DUPERON le matin même de la rentrée.

Les entrées et sorties à l'école se feront de la façon suivante :

- Elèves de Mme Bourse : Porte principale (côté école maternelle) qui donne sur le hall
- Elèves de Mme Lérique : Porte sur le côté du bâtiment de l'école maternelle
- Elèves de M. Mariage et Mme Pilarczik : Grille principale de la cour de l'école élémentaire
- Elèves de Mme Sauvage : Grille côté city stade.

Le protocole sanitaire sera remis aux parents au moment de la rentrée.

PLU – Plan local d'urbanisme

La commune vient de démarrer la révision de son PLU. Dans ce cadre, un registre de concertation permettant de recevoir les observations du public est disponible en mairie aux heures d'ouverture.

Distributeur de pain

Comme évoqué dans les précédentes infos, un distributeur de pain va être installé dans la commune, derrière la mairie à proximité de l'aire de jeux. Le boulanger a passé commande de la machine qui lui sera livrée courant septembre. L'installation se fera dans la foulée.

Association « Tous en forme »

Pour la rentrée, l'association Tous en forme reprend uniquement son activité de stretching postural.

Les séances se dérouleront à partir du Mercredi 15 Septembre de 18h15 à 19h15 à la salle des fêtes.

Une séance d'essai est offerte pour cette activité.

N'hésitez pas si vous désirez d'autres renseignements : tousenforme59@gmail.com ou 06 70 06 16 99.

Propreté dans le village :

La mairie reçoit régulièrement des plaintes pour déjections canines.

Dans les zones de rencontre, la commune met à disposition des sacs à déjections. Si vous rencontrez un distributeur vide, il faut le signaler en mairie afin que les services communaux passent le réapprovisionner.

Sachez également que tout propriétaire de chien surpris laissant la déjection de son animal sur l'espace public pourra être sanctionné. En effet, le ramassage des déjections de votre animal est obligatoire ! Si tout le monde fait preuve d'un peu de civisme, c'est le cadre de vie tant apprécié des Estrésiens qui sera préservé.

Pour la sécurité de tous, les chiens doivent être tenus en laisse durant leur promenade.

Nous avons aussi constaté une recrudescence de masques jetés ou perdus sur les trottoirs, espaces verts, ...

Merci de veiller à les jeter dans les poubelles.

Tontes de pelouses et taille des haies :

Nous vous rappelons ci-joints les horaires de tonte pour ne pas occasionner de gêne vis-à-vis de votre voisinage :

- En semaine : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche : de 10h00 à 12h00.

Nous rappelons également la nécessité de tailler vos arbres et haies afin de ne pas occasionner de nuisance à vos voisins ou aux usagers des trottoirs.

Les déchèteries restent ouvertes et nous vous rappelons que **les feux de toutes natures restent interdits et passibles d'une amende**. D'autres moyens plus écologiques permettent de recycler vos déchets et de limiter les nuisances vis-à-vis de vos voisins :

- La location d'un bac pour le ramassage des déchets verts,
- Le compostage individuel,

Pour toute information complémentaire, contacter le Point info Déchets au 0800 802 157.

Pensez à votre voisinage !

L'Amicale des Tireurs de la Sensée

organise son

BALL TRAP

ESTREES

59151

Le 5 septembre 2021

10h – 20 h

Route d'Arleux



CONCOURS avec nombreux lots

Parcours de chasse et fosse

Machines automatiques

Vente de cartouches

Restauration sur place

IPNS

Cette manifestation mettra en œuvre, l'ensemble des mesures et protocoles sanitaires applicables à cette date